

ASSEMBLÉE NATIONALE

SYSTEME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 63

présenté par

M. Charles de Courson, M. Philippe Vigier, Mme Dubié, M. Acquaviva, M. Castellani,
M. Clément, M. Colombani, Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Falorni, M. Favennec
Becot, Mme Josso, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac, M. Orphelin,
M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi et les membres du groupe Libertés et territoires

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.